



15 juillet 2014

CCHSCT DGAC du 27 juin 2014 : vers une réelle prise de conscience de la santé au travail ?

La prise en compte de la santé au travail des agents DGAC fait son chemin... à petit pas. Ce CCHSCT, comme depuis un certain temps maintenant, en est l'illustration : beaucoup de préoccupations ignorées par le passé commencent à pouvoir être débattues sereinement en séance.

Assistons-nous là à une réelle prise de conscience par l'Administration ? Difficile à dire, tant le chemin à parcourir reste important. Quoiqu'il en soit, Force Ouvrière milite et travaille au sein de CCHSCT DGAC pour que :

- *la santé au travail devienne une vraie priorité à la DGAC,*
- *l'harmonisation des volontés passe par une réelle implication de l'encadrement.*

Les suites données

Harmonisation des documents uniques

Deux réunions se sont tenues le 3 avril et le 19 mai, les travaux ont porté sur la définition des familles de dangers et des risques associés. Deux prochaines réunions sont prévues les 4 juillet et 4 septembre.

Dimensionnement du réseau de prévention

Encore et toujours, FO rappelle le manque d'harmonisation sur le positionnement des agents de prévention à temps plein à la DGAC (CRNA).

Les restructurations à venir doivent impérativement s'accompagner d'une réflexion sur les moyens donnés aux conseillers de prévention ainsi que sur leur positionnement.

Séminaire des 20 ans du réseau de prévention DGAC

Le séminaire des agents du réseau de prévention s'est tenu à Lyon du 26 au 27 mai dernier. Ce fut l'occasion de faire un bilan des vingt années écoulées.

Si des efforts certains ont été consentis depuis 1994 (date de la création du réseau et de la prise en considération de l'hygiène et de la sécurité à la

DGAC), force est de constater que ce réseau reste confronté à la dure réalité du terrain !

Le manque de cohérence dans la répartition des assistants de prévention à temps plein et à temps partiel, leur positionnement dans les Services ainsi que les moyens dédiés restent encore à préciser afin d'affirmer une réelle démarche de prévention à la DGAC.

Alarme incendie dans les organismes DO

Depuis près de 10 ans, le CHSCT DGAC demande que les moyens, les procédures ainsi que les évaluations de l'évacuation des personnels dans les services opérationnels de la DGAC soient présentées.

Un premier pas vient d'être franchi. En effet, la DSNA a présenté les consignes et les rapports d'évacuation de certains de ses services opérationnels.

FO continuera à être vigilant sur ce point, et ce tant que tous les Services ne respecteront pas cette obligation réglementaire. FO a notamment demandé à ce qu'un modèle type de rapport d'évacuation soit adopté et mis en place pour l'ensemble des services.

Plan de Déplacement Entreprise (PDE)

Les obligations réglementaires en Ile de France ont été présentées. Elles restent des préconisations pour le reste du territoire national.

Ce point sera développé lors d'un prochain CHSCT.

Handicap et maintien dans l'emploi

La première convention avec le FIPHP arrive à son terme. L'heure est au bilan avant son renouvellement de fin d'année.

Nous avons pu constater la qualité du travail accompli : les objectifs ont majoritairement été remplis.

Financièrement, la DGAC n'a sollicité qu'un tiers des fonds disponibles (500 k€), définis sans repère tangible lors de la première convention.

En décembre prochain, le renouvellement de la convention s'articulera autour de cinq thématiques :

1. l'emploi indirect,
2. l'accompagnement individuel,
3. l'accompagnement du handicap psychique,
4. le recrutement,
5. l'accueil de stagiaire en situation de handicap.

Qualité de Vie au Travail (QVAT)

Bilan 2013 des Comités de Suivi Locaux (CSL)

Enfin ! Tous les Services de la DGAC ont créé un Comité de Suivi Local ! Le dernier, celui du BEA, devrait voir le jour avant la fin de l'année.

Le bilan 2013 montre une moyenne d'une à cinq saisines de CSL par Services. Lors de ces réunions ont été examinées :

- 13 situations relatives à la prise de poste,
- 85 situations d'aménagement pour le maintien dans l'emploi,
- 31 saisines pour situation individuelle de souffrance au travail (RPS).

L'Administration, après un temps d'interrogation sur «l'utilité» (sic !) de ces comités, constate qu'ils fonctionnent et remplissent les missions prévues même si l'amélioration des pratiques est nécessaire. FO l'a toujours su et défendu dès le départ ! Par contre, FO reste vigilant sur cette problématique délicate et demande notamment le

déclenchement des moyens associés (financement des audits externes des fonctionnements des Services, réelle mise en œuvre des plans d'action permettant d'accompagner efficacement les agents...).

Une réunion du Comité de Suivi National est programmée en septembre : l'harmonisation des pratiques et la rédaction d'un guide méthodologique seront à l'ordre du jour. FO comme à son habitude y participera activement.

Sondage national sur la Qualité de Vie Au Travail

Le GT QVAT s'est réuni le 10 juin dernier : un questionnaire national sera transmis à tous les agents DGAC cet automne. **Ce questionnaire sur la vie au travail des agents est essentiel !**

FO demande à tous les agents DGAC d'y répondre.

Seule une réponse individuelle de masse est de nature à faire prendre conscience à l'Administration de la problématique des Risques Psycho Sociaux (RPS), sujet qui ne manquera pas de prendre de l'ampleur dans les prochaines années !

Dans le cadre de la réforme à venir sur la formation des membres de CHSCT, une journée dédiée aux RPS sera mise en place localement.

Présentation sur le travail de nuit ou posté

Le Professeur Michel Druet-Cabanac, spécialiste en cancérologie, a présenté une synthèse des travaux en cours sur le travail de nuit et ses risques associés.

A cet effet, il a été rappelé l'importance de la visite annuelle de prévention pour les agents exposés.

En résumé, le travail de nuit expose les agents à des facteurs de risques probables mais sans qu'aucun examen de dépistage ne soit à prescrire (la Haute Autorité de Santé HAS n'émettant que de simple recommandation sur ce sujet).

Vos Contacts FO :

Dominique THOMAS (SNPACM/FO): 05.57.92.81.16

Frédéric BARRET (SNNA/FO) : 06.77.24.23.45

